

LE DISCOURS DES VULNÉRABLES. PROPOSITION THÉORIQUE ET POLITIQUE

(The vulnerables' speech. Theoretical and political proposal)

Marie-Anne Paveau¹
(Université de Paris 13)

ABSTRACT

Some speakers speak in the place of the others because the latter can not make their voices heard: their locutionary insecurity makes them discursively vulnerable. I propose in this paper to draw the theoretical contours of the notion of vulnerable speaker, and to describe the forms of linguistic appropriation of which it is the object. After having justified the choice of the notion of vulnerability, I describe the epistemological and theoretical conditions necessary to think the discursive appropriation in discourse analysis. Finally, I detail the discursive strategies of appropriation of the speech of the other by the dominants which I call interpretative dismissal and ventriloquist enunciation.

Keywords : *Discursive appropriation. Interpretative dismissal. Ventriloquist enunciation. Vulnerable speaker.*

RÉSUMÉ

Certain.e.s locuteurices parlent à la place des autres car ces dernier.e.s ne peuvent faire entendre leur voix : leur insécurité locutoire les rend discursivement vulnérables. Je propose dans cet article de dessiner les contours théoriques de la notion de locuteurice vulnérable, et de décrire les formes d'appropriation linguistique dont ille est l'objet. Après avoir justifié le choix de la notion de vulnérabilité, je décris les conditions épistémologiques et théoriques nécessaires pour penser l'appropriation discursive en analyse du discours. Je détaille enfin les stratégies discursives d'appropriation de la parole de l'autre par le.a dominant.e que j'appelle destitution interprétative et énonciation ventriloque.

Mots-clés : *Appropriation discursive. Destitution interprétative. Énonciation ventriloque. Locuteur vulnérable.*

INTRODUCTION

Parmi les différentes manières d'approcher le thème des inégalités sociales, je choisis un angle politique qui intègre la question du pouvoir, sous les formes de la domination, de la discrimination et de l'oppression. Par angle politique, j'entends une situation de la réflexion dans une épistémè qui considère ces formes comme systémiques, c'est-à-dire issues de mécanismes de fonctionnement de la société et de dispositifs institutionnels liés à l'État, et non issues de dispositions ou d'actions individuelles, résultats de stéréotypes ou de croyances personnelles. Ce sont Kwame Ture et Charles V. Hamilton (1992 [1967]) qui ont les premiers proposé cette notion

¹ Marie-Anne Paveau, professeure en sciences du langage à l'université de Paris 13 et membre de l'EA 7338 Pléiade, travaille en théorie du discours avec une approche transdisciplinaire (philosophie, sciences sociales, SIC, *internet studies*, *porn studies*). Elle développe une analyse du discours qui intègre les environnements, en particulier d'ordre technologique et corporel, à la production du discours dans une perspective postdualiste et écologique.

en 1967 dans leur livre sur le racisme, *Black Power*, sous la forme *institutional racism*, « racisme institutionnel » ou « racisme d'État ». Dans cette perspective, les souffrances sociales sont produites et reproduites par un système soutenu par l'État, qui accorde à certaines catégories de la population des privilèges au détriment d'autres catégories, et maintient donc la production et la reproduction des discriminations. On parle alors d'« oppression systémique » (« racisme systémique », « sexisme systémique »).

Les inégalités qui m'intéressent ici sont celles qui sont liées à la détention et à l'exercice de la parole, prenant la forme d'une appropriation de la parole des dominé.e.s² / opprimé.e.s / discriminé.e.s par les dominant.e.s. Si certain.e.s locuteurices parlent à la place des autres, c'est que ces dernier.e.s ne peuvent ou ne savent faire entendre leur voix : leur insécurité locutoire les rend discursivement vulnérables. Je propose, dans le cadre de l'analyse du discours, de dessiner les contours théoriques de la notion de locuteurice vulnérable, et de décrire les formes d'appropriation linguistique dont ille est l'objet. Je situe mon travail dans le cadre d'une théorie du discours située, postdualiste et écologique, bénéficiant des apports des études de genre et postcoloniales. Sur le plan méthodologique, ma réflexion est pour le moment exploratoire et je choisis de mener l'élaboration des notions proposées à partir d'exemples.

Je justifie dans un premier temps le choix de la notion de vulnérabilité, notion située en sociologie et science politique, et qui me semble pouvoir travailler en analyse du discours. Je décris dans un second temps les conditions épistémologiques et théoriques nécessaires pour penser l'appropriation discursive en analyse du discours. Je détaille enfin les stratégies discursives d'appropriation de la parole de l'autre par le.a dominant.e que j'appelle *destitution interprétative* et *énonciation ventriloque*.

1 LA VULNERABILITE, UNE NOTION SITUEE

La vulnérabilité est une notion-paradigme qui s'est développée depuis les années 1990 en sociologie, science politique et philosophie, remplaçant le paradigme de la pauvreté et de la justice sociale (BRUNETEAUX ; TERROLLE, 2010). On peut la définir rapidement comme une disponibilité à la blessure et à la nuisance et c'est la raison pour laquelle elle me semble pertinente pour décrire les individus en souffrance sociale. La notion de vulnérabilité se conçoit différemment selon qu'on la pense dans un cadre politique ou éthique. Dans le cadre politique,

² Cet article adopte l'écriture épiciène qui neutralise les genres grammaticaux.

elle est posée de manière dualiste entre les deux pôles opposés de l'autonomie et de la dépendance, dans la perspective d'une « anthropologie disjonctive » ; dans le cadre d'une éthique du care, qui s'inscrit selon moi dans une perspective postdualiste, l'autonomie et la dépendance constituent un continuum anthropologique, dans la perspective d'une « anthropologie conjonctive » (GENARD, 2009 apud GARRAU, 2013). « La reconnaissance de la vulnérabilité est ainsi devenue un élément essentiel de la réflexion sociale et politique du XXI^e siècle », précisent Marie Gaille et Sandra Laugier (GAILLE ; LAUGIER, 2011, en ligne). La notion de vulnérabilité permet en effet, entre autres, de penser ou repenser à nouveaux frais la subjectivité, ce que font des chercheur.e.s comme Amartya Sen et Martha Nussbaum travaillant la notion de *capabilities*, Carol Gilligan et Joan Tronto sur le *care*, mais aussi Axel Honneth sur la notion de reconnaissance ou Judith Butler dans ses élaborations poststructuralistes sur le genre.

Pour ces raisons, je conserve la notion en analyse du discours en la retravaillant, et je propose la catégorie de « locuteurice vulnérable », malgré les critiques que l'on peut adresser à cette notion et à partir d'elles, et sans abandonner la dimension politique forte portée par les catégories mentionnées plus haut de domination, oppression et stigmatisation.

1.1 Critiques

Trois critiques sont adressées à la notion de vulnérabilité, d'ordre sociophilosophique, épistémologique et linguistique (sous un angle profane). Je passe ces critiques en revue de manière à construire un point de vue pour l'analyse du discours.

Dans le champ sociophilosophique, Hélène Thomas, politiste, sociologue et psychanalyste, est la chercheuse qui a le plus centralement travaillé sur la notion de vulnérabilité. Dans son ouvrage de 2010, *La vulnérabilité. La démocratie contre les pauvres*, elle la présente comme une notion normative naturalisante et dépossédante (THOMAS, 2010). Les vulnérables sont en effet constitué.e.s comme des « individus collectifs » ou des « sujets à plusieurs » définis par leurs protecteur.trice.s ; ils sont en cela des « sujets destitués ». Elle donne les exemples des personnes âgées, habituellement décrites au moyen des traits d'isolement, faiblesse, fragilité, pauvreté, et incapacité, alors qu'elles montrent au contraire une « hyper-affiliation dans des réseaux de sociabilité familiale et professionnelle denses » (THOMAS, 2010, p. 186).

Sur le plan épistémologique, la notion de vulnérabilité est affaiblie par l'absence de reconnaissance, dans les travaux sur les personnes vulnérables, de leurs capacités à l'autonomie

et à l’agir, voire de leur expertise. Dans un article sur les récits de vie des malades, « La reconnaissance du pouvoir d’agir des sujets vulnérables : un enjeu pour les sciences sociales », Catherine Tourette-Turgis et Joris Thievenaz considèrent qu’il s’agit d’un angle mort important des sciences sociales :

On observe un impensé dans le champ des recherches sociales conduites dans le champ de la santé qui a pour conséquence de rendre invisibles non seulement les activités mises en œuvre par un malade pour réorganiser son rapport à sa carrière biologique mais aussi d’effacer les traces de ses activités. Cet impensé participe à la non-reconnaissance du processus de biographisation mis en œuvre par les malades, entendu comme “le processus incessant par lequel ils produisent pour eux-mêmes et pour les autres les manifestations mentales, mais aussi verbales, corporelles, comportementales de leur existence” (DELORY-MOMBERGER, 2007, p. 14³, apud TOURETTE-TURGIS ; THIEVENAZ, 2012, p. 146).

Cet impensé est extensible à d’autres disciplines que la sociologie de la santé, l’analyse du discours, en particulier, réduisant parfois les personnes vulnérables à leur discours, coupé de ses conditions d’existence, et proposant de ce discours une interprétation qui en constitue une traduction.

Enfin, sur le plan linguistique, la vulnérabilité semble prise dans une inflation des dénominations, des « mots-éponges » comme les appelle Hélène Thomas dénonçant une « industrie de la vulnérabilité » s’opposant à une reconnaissance de la pauvreté (THOMAS 2008). Elle relève en effet, tant dans le discours des chercheur.e.s que celui de l’État social, le second influençant le premier, une collection de termes fragmentant la pauvreté en sous-catégories (*précarité, exclusion, fragilité, invisibilité, exclusion*), et fragmentant également les individus vulnérables et pauvres (personnes âgées, handicapé.e.s, porteur.se.s de VIH, itinérant.e.s, ouvrier.e.s précaires, mères sans diplômes et leurs enfants). Ce faisant, elle développe une linguistique profane qui est aussi une critique de la sociologie ainsi que du discours institutionnel et médiatique : ces termes définissent en effet les niches institutionnelles ou médiatiques de l’état social, faisant souvent l’objet d’un jugement de résilience, c’est-à-dire de l’attribution d’une responsabilité des individus dans leur situation de vie difficile : « Les vulnérables sont par conséquent envisagés en même temps comme des êtres humains atteints dans leur dignité et comme moralement responsables des conséquences délétères de leur

³ Référence interne à la citation : DELORY-MOMBERGER, C. Biographisation des parcours entre projet de soi et cadrage institutionnel. In : *L’Orientation scolaire et professionnelle*. 2007, vol. 3, (1), p. 9-17.

indigence » (THOMAS, 2010, p. 12). Placer les individus dans ces niches, c'est leur assigner une identité étroite et dominée, et donc empêcher une lutte plus globale et organisée contre le paupérisme et les inégalités de classe : « Aucun autre statut ne leur est proposé que celui découlant de cette relation de dépendance imposée qu'ils font exister et dont ils doivent accepter les mots dans lesquels elle s'énonce. Souvent les termes de cette relation sont étrangers à leur univers de langage et n'ont pour eux pas le même sens que celui posé par les décideurs qui la formatent et la norment » (THOMAS 2010, p. 30).

La critique d'Hélène Thomas (2010) est politique : la construction de la catégorie des vulnérables, destinée idéalement à faire disparaître la domination et à restaurer l'égalité, constitue cependant elle-même une procédure de domination et d'assignation, parce qu'elle se fonde sur une appréciation sociale insuffisamment informée par le politique justement. Les propositions de Patrick Bruneteaux (2016), Jean-Paul Payet (2011) et Gayatri Spivak (2009) permettent de parer à cette critique et d'élaborer la catégorie de manière moins surplombante.

1.2 Propositions

Patrick Bruneteaux (2016) travaille en sociologie politique sur les deux bords de la domination : après avoir exploré les mécanismes de la violence d'État dans une étude sur la gendarmerie, il s'est intéressé aux individus dominés en entamant l'étude longitudinale longue (une quinzaine d'années) d'un « SDF »⁴, Georges, dont il décrit les stratégies de fabrication identitaire et les chemins de résistance (BRUNETEAUX, 2016). Dans l'ouvrage codirigé avec Daniel Terrolle, *L'arrière-cour de la mondialisation. Ethnographie des paupérisés*, il choisit une catégorisation principalement politique et choisit de parler des « sous-prolétaires et surnuméraires du capitalisme » (BRUNETEAUX ; TERROLLE, 2010). L'ouvrage est motivé par une critique de la notion de « social » et de « question sociale », notion appuyée sur un « sens commun dominant puissant lié actuellement aux productions sociales de la responsabilité personnelle (psychologisation, individualisation, pénalisation, moralisation) » (BRUNETEAUX ; TERROLLE, 2010, p. 26). Le but du collectif de chercheur.e.s rassemblé.e.s dans cet ouvrage pour croiser les réalités de la pauvreté au niveau international est de déconstruire les multiples désignations comme *délinquant*, *SDF*, *toxicomanes*, *jeunes des banlieues*, *sans-papiers*, *prostitué.e.s*, *chômeur.e.s*, etc., « catégories d'action publique qui envahissent le champ

⁴ Je mets ce terme entre guillemets car il est justement issu d'une procédure d'assignation sociale.

scientifique ». Pour Patrick Bruneteaux et Daniel Terrolle, elle conduisent à une « dispersion du sens [affectant] le groupe des plus dominés » en accomplissant une « segmentation culturaliste » (BRUNETEAUX ; TERROLLE, 2010, p. 35). L'ouvrage se veut une critique des sciences sociales et d'une certaine cécité des chercheur.e.s pour lesquelles « “sous” la classe populaire se découvre souvent une sorte d'univers de l'impensable » (BRUNETEAUX ; TERROLLE, 2010, p. 53).

Cet univers, Patrick Bruneteaux (2016) en donne une description détaillée dans *Les mondes rêvés de Georges* : il y montre que l'ouvrier devenu « SDF », possède une capacité à agir sur sa propre vie paradoxalement activée par la domination, à l'opposé des qualifications dépréciatives de l'état social et de la recherche, selon lesquels il est décrit sous les notions d'errance, de vagabondage, et par les constructions [sans + x] si productives dans les discours contemporains en français (*sans domicile fixe, sans-abri, sans-papiers*). Patrick Bruneteaux propose la notion d'« onirisme social » pour désigner un discours fictionnel des surnuméraires, ensemble de narrations autobiographiques et d'autodescriptions et d'autodésignations qui constituent le « texte caché » des dominés, bien différent du texte public qui est élaboré sur eux de l'extérieur (SCOTT, 1985). Ce texte caché raconte les résistances informelles, la déprise du destin social et les libertés de manœuvre des disqualifiés, phénomènes sur lesquels s'était déjà penché Robert Castel (1996). « Les dominés pensent leur monde et ne sont pas privés de compétences et de pouvoirs de neutralisation de toutes sortes », explique Patrick Bruneteaux (2016, p. 24), épinglant ce qu'il appelle « l'exotisation de la science sociale » des « populations à problème » (BRUNETEAUX, 2016, p. 28). Cette notion d'onirisme social, qui met en lumière un discours des vulnérables tenu à partir de leur point de vue et de leur existence même, est évidemment intéressante pour la question de l'appropriation discursive qui m'occupe ici.

Dans le travail d'un autre sociologue, Jean-Paul Payet, se trouve une notion permettant également d'éviter les assignations et les appropriations, celle d'« acteur faible » (PAYET, 2011). Le collectif *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, codirigé avec Frédérique Giuliani et Denis Laforgue, propose une synthèse de travaux qui mettent au travail cette notion. Le terme *faible* est relatif à la dignité, la décence et la reconnaissance, et signifie une relation asymétrique avec les institutions. L'objectif de l'enquête menée dans l'ouvrage est de voir « quelles sont les modalités du passage de l'indignité à la reconnaissance de la parole des acteurs faibles » (PAYET ; GIULIANI ; LAFORGUE, 2008, p. 23). Le terme *faible* est choisi, en

référence à Michel de Certeau⁵, pour produire un paradoxe ; l'expression *acteur faible* est en effet paradoxale dans la mesure où elle semble associer les réalités contradictoires de la faiblesse et de l'action. Mais il s'agit pour les auteur.e.s d'engager une révision d'une pensée de la domination issue de Pierre Bourdieu :

La notion d'acteur faible vise quant à elle à affranchir la réflexion sur les processus de disqualification/requalification d'une pensée de la domination (Bourdieu 1980), autour de l'argument principal suivant : le fort et le faible occupent certes des positions interdépendantes et symétriquement opposées, mais la définition de chaque terme est susceptible d'une autonomie qui, à l'inverse, n'apparaît pas dans la relation dominant/dominé (BOURDIEU, 1980⁶ apud PAYET ; GIULIANI ; LAFORGUE, 2008, p. 56).

Ils précisent plus loin que « la faiblesse, à la différence de l'assujettissement, est susceptible d'être appréhendée comme un processus », et qu'elle permet l'émergence d'un « horizon capacitaire » à l'opposé de l'« horizon très hypothétique de la disparition de la domination » (PAYET ; GIULIANI ; LAFORGUE, 2008, p. 63). Il n'y a pas véritablement de réflexion sur les mots et les discours dans cette proposition, mais le dépassement du binarisme faiblesse vs action, et la prise en compte de « capacités » (Martha Nussbaum dirait *capabilities*) des acteurs faibles vient enrichir ma conception des locuteurices vulnérables et éclairer par contraste les mécanismes d'appropriation dont elles font l'objet.

Gayatri Spivak propose un travail sur la parole des subalternes, appuyée sur une critique de Foucault et Deleuze (SPIVAK, 2009) : selon elle, les deux philosophes ont promu un « Sujet souverain » qui, présenté comme transparent, restaure en fait un « Sujet occidental », fondamentalement situé, dans un espace notamment (post)colonial, et plus généralement dans un espace de la domination. Elle mène la critique de la représentation des opprimé.e.s promue à partir de cette figure du sujet, et de la prétention des deux philosophes à être des porte-parole transparents des subalternes : leur conception du sujet, qui est au cœur du structuralisme français, est située politiquement, mais pas dans le camp qu'ils revendiquent (celui de la lutte contre les pouvoirs) car « la production intellectuelle occidentale est, de maintes façons, complice des intérêts économiques internationaux de l'Occident » (SPIVAK, 2009, p. 14). Pour Gayatri Spivak, plus radicalement, « ce S/sujet [...] se tient, dans la division internationale du travail, du

⁵ Michel de Certeau parle de « polémologie du faible » dans les travaux qu'il a consacrés aux habiletés et capacités ordinaires et quotidiennes des dominé.e.s.

⁶ Référence interne à la citation : BOURDIEU, Pierre. *Le Sens pratique*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1980.

côté des exploiters » (SPIVAK, 2009, p. 36), incapable « d'imaginer le type de Pouvoir et de Désir qui habiteraient le sujet innommé de l'Autre de l'Europe » (SPIVAK, 2009, p. 36). Cette « violence épistémique » est illustrée par « le vaste projet, hétérogène et orchestré à distance, de constitution du sujet colonial comme Autre » (SPIVAK, 2009, p. 37).

La question qui constitue le titre du livre de Gayatri Spivak, *Les subalternes peuvent-elles parler ?* n'est pas empirique mais politique, et la réponse est négative : non, les subalternes ne peuvent pas parler, car leur parole n'est pas entendue, recouverte par celle du Sujet souverain et « la trace de [l']Autre dans sa précaire subjectivité » est occultée (SPIVAK, 2009, p. 37). La pensée de Gayatri Spivak est particulièrement contributive à l'élaboration théorique en analyse du discours autour du.de la locuteurice vulnérable pour deux raisons : d'abord elle porte directement sur le sujet et la possibilité de sa parole, ensuite elle situe la question sur le plan politique en évitant de ramener la subalternité dans les filets d'une sociologie psychologisante. L'action politique impliquée par cette réflexion n'est pas en effet d'amener les subalternes à la parole (ce qui constituerait un point de vue « charitable », variante de l'appropriation discursive) mais d'engager une lutte contre la subalternité elle-même.

De ces propositions je retiens les points suivants : le.a locuteurice vulnérable possède un point de vue sur ses conditions d'existence, produit un discours notamment sur ellui-même et exerce une puissance d'agir pour résister à la pauvreté et la domination ; les désignations qui lui sont attribuées sont généralement issues de l'extérieur, à partir d'une fragmentation lexicale et empirique issue du discours des politiques d'aide sociale ou des travaux des chercheur.e.s, et non de son point de vue, de son discours et de sa puissance d'agir ; les chercheur.e.s courent le risque d'investir leur position sociale, idéologique et politique dans leur travail sur les locuteurices vulnérables (acteurs faibles, sous-prolétaires ou subalternes).

2 PENSER L'APPROPRIATION DISCURSIVE

Si la sociologie et la sociologie politique ont fait la critique du traitement des individus vulnérables par l'État social et la recherche, il semble que l'analyse du discours, et les sciences du langage en général, soient encore silencieuses sur la question : dans les rares travaux sur ce qu'on peut appeler des locuteurices vulnérables, leur point de vue, les désignations dont illes font l'objet et la réflexivité critique du.de la chercheur.se ne sont guère présents. Sur le point précis de ce que j'appelle l'appropriation discursive, c'est-à-dire les manières qu'ont certain.e.s

locuteurices de parler à la place des autres, il n'existe pas de proposition théorique et méthodologique. Autrement dit, la dimension politique de la parole, qui identifierait un rapport de domination par appropriation, reste manquante dans les dispositifs de recherche.

2.1 Analyse du discours et dimension politique

Il existe peu de travaux actuellement en analyse du discours en France sur les discours des vulnérables. Un rapide sondage dans les revues d'analyse du discours françaises depuis 2008 montre l'absence de cette thématique : dans les revues *Mots*, *Cahiers de Praxématique*, *Langage & Société*, *Semen*, *Argumentation & Analyse du Discours*, *Signes Discours Société*, *Le discours & la langue*, on ne trouve pas de numéro sur les discours d'une population dominée ou qui reprenne plus largement la question du pouvoir et de la domination (ou oppression ou stigmatisation), à part peut-être un numéro de la revue *Argumentation et analyse du discours* en 2015 sur les « discours de l'action collective ». La question, proche mais différente, de la violence verbale est en revanche hyper-représentée, comme si elle était considérée comme représentative de la question de la domination sociale. Les angles de traitement y sont souvent interindividuels (pragmatiques, interactionnistes) mais rarement collectifs et politiques.

Le travail de Jacques Guilhaumou (2004) sur les récits des « exclus » est une exception mais il n'a publié que peu de travaux sur cette thématique. Dans « Un récit construit ensemble. Analyse de discours », qui constitue sa participation au collectif codirigé avec Béatrice Mésini et Jean-Noël Pelen, *Résistances à l'exclusion. Récits de soi et du monde* (MESINI ; PELEN ; GUILHAUMOU, 2004), il décrit la manière dont il intègre les points de vue des exclu.e.s sur leurs conditions d'existence à la construction du corpus. Selon lui, le corpus de travail doit faire l'objet d'une « co-construction » et il décrit « la manière dont se co-construit, au sein de l'échange discursif entre le chercheur et le membre de la société, une perspective émancipatoire au plus près des ressources propres d'acteurs dits "exclus" » (GUILHAUMOU, 2004, p. 272). Cette co-construction, qui n'a guère reçu l'assentiment de la communauté des analystes du discours en 2004, suppose l'abandon de la position de surplomb de l'analyste, c'est-à-dire des rôles institués d'enquêteur.trice et de témoin : le.a témoin devient narrateur.trice et l'enquêteur.trice devient témoin de son énonciation. Il s'agit pour Jacques Guilhaumou (2004, p. 275) de « valoriser des sujets émergents » et de créer les conditions d'une « conquête de l'autonomie discursive » ; dans cette perspective, le.a chercheur.e est un « sujet parmi d'autres ».

2.2 Ressources en analyse du discours : des notions proches

Il n'existe pas de travaux en analyse du discours sur le phénomène linguistique précis qui consiste à parler littéralement à la place des autres mais il existe plusieurs notions proches, qui ne doivent cependant pas en tenir lieu : le porte-parolat, le silence et le silencement, l'insécurité linguistique, le discours rapporté et la circulation des discours, le point de vue et la surénonciation.

Les recherches sur la fonction de porte-parole, locuteurice mandaté.e pour porter la parole d'un groupe, d'un parti ou d'une institution, ont été ouvertes en France par l'ouvrage de Bernard Conein sur la révolution française (CONEIN, 1981), et prolongées par les travaux de Jacques Guilhaumou (GUILHAUMOU, 1998). Le porte-parole bénéficie d'un mandat ou est désigné par une élection, ce qui veut dire qu'il y a un consentement de ceux dont il porte la parole, et par conséquent des marqueurs de demande. Dans une perspective plus pragmatique et interactionnelle, Michel Marcochia en fait le sujet de sa thèse en 1994 (MARCOCCIA, 1994). Comme le signale Jacques Guilhaumou, le porte-parolat constitue une « professionnalisation du travail de domination » (GUILHAUMOU, 1998, p. 154), ce qui est différent de la confiscation de la parole des dominé.e.s et de son appropriation par le.a dominant.e sans consentement du.de la locuteurice vulnérable.

La réduction de l'autre au silence constitue également un thème proche de l'appropriation discursive et c'est la chercheuse brésilienne Eni Orlandi qui la première a fait du silence une notion opératoire en analyse du discours dans son ouvrage *Les formes du silence* (PULCINELLI-ORLANDI, 1996 [1994]). Elle distingue deux grandes catégories : le « silence fondateur » et la « politique du silence », catégorie divisée en deux sous-catégories, le « silence constitutif » et le « silence local de la censure », ce dernier se rapprochant le plus de l'appropriation discursive. Le silence de la censure prive en effet le.a locuteurice de la possibilité de parler, annule ses discours ; mais il s'agit quand même d'un autre phénomène que l'appropriation discursive, dans laquelle le discours du dominant est produit, mais à partir de l'énonciation du dominant.

En sociolinguistique, la notion d'insécurité linguistique décrit les hésitations ou les incapacités des locuteurices à prendre la parole, et donc éventuellement les conditions de possibilité d'une appropriation discursive. L'insécurité linguistique est en effet à la source du silence ou d'une position basse dans l'interaction.

Le champ du discours rapporté, très fréquenté par les chercheur.e.s en analyse du discours, fournit également des notions proches de l'appropriation discursive en contexte de domination, sans cependant traiter directement cette question ; le discours rapporté suppose en effet toujours, quelle que soit sa configuration, directe ou indirecte, libre ou non, ou narrativisée, deux énonciations, l'une étant citée, mentionnée, résumée voire inventée par l'autre. Dans l'appropriation discursive, il n'existe qu'une seule énonciation, le discours du.de la dominé.e étant littéralement approprié par le.a dominant.e, le.a premier.e parlant au nom du.de la second.e. Les travaux sur le discours rapporté ne font pas mention de l'éventuelle violence du dispositif ou de sa disponibilité à la déformation ou au mensonge par exemple, les questions éthiques étant traditionnellement tenues à l'écart de la linguistique, selon l'ancienne prescription saussurienne, renouvelée par la notion de « neutralité axiologique » de Max Weber qui tient lieu de théorie morale pour nombre de chercheur.e.s. Seule Marie-Madeleine de Gaulmyn envisage le discours rapporté comme un espace pour le non-respect de l'intégrité (GAULMYN, 2011), ce qui constitue pour moi un phénomène entrant dans le cadre de la « décence discursive » (PAVEAU, 2013). Variante du discours rapporté, la notion de circulation des discours est mobilisée dans les travaux sur la violence verbale qui mentionnent parfois la notion d'appropriation : mais il s'agit alors de l'appropriation d'un discours de dénigrement ou de médisance ciblant un individu, produisant des effets d'amplification et de viralité, comme le montrent par exemple Olivier Turbide, Diane Vincent et Marty Laforest dans leurs travaux sur la trash radio québécoise (TURBIDE ; VINCENT ; LAFOREST, 2010).

Dans les recherches liées aux théories du point de vue, on trouve également des notions comme celle de surénonciation, « définie comme la *co-construction inégale d'un PDV surplombant jouant le rôle de topique discursif* » (RABATEL, 2007, p. 90). La notion concerne des positions énonciatives construites dans cadre de l'échange, à la différence de l'appropriation discursive qui, justement annule l'échange par confiscation-substitution de la parole et annulation de l'altérité.

Ce passage en revue montre que l'appropriation discursive en contexte de domination est encore un point aveugle de l'analyse du discours, sans doute explicable par l'apolitisme ou la dépolitisation de la discipline dans ses développements actuels. Je présente donc deux propositions notionnelles pour rendre compte des phénomènes d'appropriation discursive en

contexte de domination, à partir d'une lecture politique de l'asymétrie entre certain.e.s locuteurices.

3 UNE STRATÉGIE DISCURSIVE D'APPROPRIATION : LA DESTITUTION INTERPRÉTATIVE

J'appelle destitution interprétative une interprétation, par un.e dominant.e, des modes d'existence d'un.e dominé.e et de sa place dans le monde, à partir d'un point de vue d'expert.e externe, sans prise en compte écologique⁷ du point de vue du.de la dominé.e. Cette notion suppose l'identification et la prise en compte dans la recherche en analyse du discours des positions politiques des locuteurices sources des énoncés étudiés, dans le cadre d'une écologie du discours. Il s'agit en effet de ne pas se restreindre aux analyses logocentrées, c'est-à-dire portant sur les seules matières énoncées, les locuteurices n'étant pas réductibles à leurs discours et inversement les discours n'étant identificatoires des locuteurices.

La destitution interprétative emprunte différents procédés linguistiques, discursifs et rhétoriques, par exemple la théâtralisation discursive, la dénomination et la reformulation dénominative, la reformulation évaluative interprétative.

3.1 La théâtralisation discursive

La théâtralisation discursive est la mise en scène discursive des actions et discours des dominés, constituant leur interprétation. Dans « Le miracle des sans. Formes, ressorts et effets de la visibilisation de la cause des sans citoyenneté », Hélène Thomas donne l'exemple des mouvements des chômeur.se.s à l'hiver 1997-1998 en France (THOMAS, 2006). Elle considère que les acteur.trice.s de ces manifestations ont été formulé.e.s en personnages de théâtre, à partir de l'emploi par Pierre Bourdieu des termes *événement extraordinaire* et *miracle social* dans son intervention lors de l'occupation de l'ENS par les chômeurs en janvier 1998 :

Ce mouvement des chômeurs est un *événement unique, extraordinaire*. [...] Pour ma part, je tiens à dire mon admiration et ma gratitude – d'autant plus totales que leur entreprise m'est apparue souvent comme désespérée – pour tous ceux qui, dans les syndicats et les associations rassemblées au sein des Etats généraux pour le mouvement social, ont rendu possible ce qui constitue bien un

⁷ J'entends *écologique* au sens de « intégrant l'ensemble des paramètres de l'environnement de production des discours ».

miracle social dont on ne finira pas de si tôt de découvrir les vertus et les bienfaits (BOURDIEU, 1998, je souligne).

Les textes écrits sur le mouvement montrent selon elle une théâtralisation des événements par les chercheur.e.s, les expert.e.s et les journalistes, reposant sur une mise en discours à l'aide d'outils rhétoriques, d'élaboration de slogans, de portraits. Ces procédés accomplissent la dépossession des acteur.trice.s de leur parole et de leur capacité d'agir en dessinant « un nouveau genre d'action qui allie le registre scientifico-politique de la contre-expertise et la scénographie misérabiliste et bienveillante des manifestations de papier (CHAMPAGNE, 1990⁸) » (THOMAS, 2006, p. 158). La « manifestation de papier » est construite conjointement par les médias d'une part, et les chercheur.e.s et cadres militant.e.s d'autre part, selon une rhétorique analogue mais avec des effets inverses : pour les cadres militant.e.s et les chercheur.e.s en effet, il s'agit de produire de la visibilisation ; pour la presse, il s'agit de produire de la spectacularisation. La destitution interprétative réside en ce que « l'entreprise désespérée » des chômeur.se.s, selon le mot de Pierre Bourdieu, est réinterprétée en spectacle médiatique, la source énonciative du désespoir étant remplacée par le point de vue théâtralisant des détenteur.trice.s de la parole publique. Hélène Thomas donne plusieurs exemples de procédés rhétoriques et discursifs soutenant cette confiscation : la sloganisation *via* des constructions binaires et oxymoriques (le mot d'ordre d'AC! Par exemple, était « Un emploi c'est un droit, un revenu c'est un dû »), les redondances, en particulier du stéréotype de la victime impuissante, les oppositions ou oxymores (le stéréotype de la victime révoltée) ou la mobilisation de la mémoire narrative et de l'héroïsme populaire ou politique. Et effectivement, si l'on reprend la presse de l'époque, on s'aperçoit qu'elle construit des personnages à partir des personnes qui agissent sur le terrain. Un article de *Libération* du 19 décembre 1998 écrit par Luc Le Vaillant mobilise par exemple à la fois la figure du Che et celle de Robin des Bois, le premier dans le titre de l'article (« Jean-Marie Honoret, 38 ans, meneur des chômeurs du Pas-de-Calais. Le boutefeu de 1997 s'est-il assagi? Journée d'action lundi. Le Che ch'ti ») et le second dans la première phrase : « Il était le Robin des Bois du Noël passé. Celui qui prenait aux riches pour donner aux pauvres, aux précaires, aux chômeurs » (et un peu plus loin dans le texte : « Robin du Sud aurait supplanté Robin du Nord ». La suite de l'article use largement des procédés de construction du personnage d'épopée : « Il a

⁸ Pour Philippe Champagne, une manifestation de papier est un événement produit par et pour la presse (CHAMPAGNE, 1990).

toujours cette tête fauve, un peu autoportrait à la Van Gogh, un peu sanglier des Flandres. Mais le cheveu blond est retenu en catogan, la barbe est rasée, le regard est moins flambard, moins furibard. »

3.2 La dénomination et la reformulation dénomminative

La destitution interprétative passe également par l'attribution aux individus vulnérables de dénominations à partir d'un point de vue extérieur, ou la reformulation de dénominations issues de leur point de vue propre. Voici un exemple issu du domaine de la prévention sociale au Québec : en 2004, se met en place le programme social SIPPE 2004 (SIPPE pour « Services intégrés en périnatalité et petite enfance pour les familles en contexte de vulnérabilité et d'extrême pauvreté »). Parallèlement, huit femmes intervenantes du social créent le groupe « Les slameuses des programmes de prévention familles », destiné à l'observation critique du programme, et publient un texte dans le cadre du ROCFM (Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal) le 12 mai 2008 : « Des mots fracassants. Vulnérable, vous dites ! Qui de nous, intervenante ou parent pauvre, ne l'est pas ? ». Dans ce texte figurent plusieurs témoignages de ces intervenantes à propos de l'attribution complexe du terme *vulnérable*, dont celui-ci, recueilli en juin 2006) :

Je me rappelle la réaction d'une mère de 22 ans qui venait [...] d'apprendre que l'activité à laquelle elle participait hebdomadairement depuis un an était subventionnée par un programme nommé « services intégrés en périnatalité et petite enfance pour les familles vivant en contexte de vulnérabilité ». J'ai su à ce moment précis qu'il y avait erreur sur la personne : d'autres qu'elle, savaient, prétendaient savoir, soutenaient savoir qui elle était.

Elle, qui n'avait pas terminé son secondaire V, elle, qui avait deux enfants et qui désirait en avoir un troisième, elle qui travaillait à temps partiel au dépanneur du coin et qui partageait sa vie avec un conjoint analphabète fonctionnel qui travaillait lui-même dans un dépanneur, elle, qui correspondait exactement aux critères des SIPPE, a été heurtée de cet étiquetage. Non, elle ne considérait pas que sa famille vivait en « contexte de vulnérabilité » [...]. Elle s'élevait contre cet étiquetage qu'on venait, bien malgré elle, lui coller » (SLAMEUSES, 2008, en ligne).

Cet exemple illustre précisément le phénomène de destitution interprétative par dénomination : des locutrices dominantes, les travailleuses du social, catégorisent une personne sans consultation, c'est-à-dire sans recueillir son point de vue ni son consentement. La

catégorisation *vulnérable* est alors reçue avec une connotation inverse de son objectif premier : de dénomination bienveillante et aidante, elle devient pour la jeune femme une quasi-insulte.

3.3 La reformulation évaluative interprétative

Cette posture destituante se retrouve chez les chercheur.e.s, qui peuvent ajouter aux dénominations des interprétations parfois évaluatives motivées par les intentions d'analyse scientifiques. C'est le cas par exemple de Céline Braconnier et Nonna Meyer, qui proposent des reformulations interprétatives sociologiques et politiques des dominé.e.s, qui constituent parfois des évaluations. Dans l'ouvrage qu'elles ont dirigé, *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*, elles fournissent avec leurs collaborateur.trice.s des analyses à partir d'une enquête électorale réalisée auprès de 2014 personnes lors des présidentielles de 2012 et de 114 entretiens menés auprès de « personnes précaires » ou « tombées dans la précarité », comme elles sont désignées à la première page de l'ouvrage à travers la métaphore lexicalisée de la chute (BRACONNIER ; MAYER, 2015).

On trouve dans cet ouvrage, comme dans d'autres d'enquêtes de ce type, deux types de destitution interprétative. La première n'est pas produite par les auteures mais par les institutions européenne et nationale, qui décident de la « précarité » des individus selon des mesures à partir d'indicateurs construits sur des critères de conformité sociale (manger de la viande ou des protéines, avoir la télévision, une voiture, partir en vacances⁹). La destitution interprétative est ici produite par une technologie discursive d'état, et assumée par les chercheur.e.s. Le second type de destitution, produite par les chercheur.e.s, est élaboré dans le fil même du discours d'analyse scientifique. Dans l'ouvrage cité ci-dessus, on repère de nombreux phénomènes d'appropriation de la parole des enquêté.e.s par discours indirect et discours narrativisé (résumé de paroles), interprétations (par narrativisation ou emploi de termes connotés), généralisations et typifications. L'ensemble de ces phénomènes est présent dans cet extrait, où les critères typifiants sont posés en préalable, le cas particulier de l'individu venant « illustrer » le type (je signale les phénomènes entre crochets) :

Dans les récits rétrospectifs, les difficultés familiales, surtout les ruptures avec la famille et plus particulièrement les parents, apparaissent de façon plus marquée.

⁹ L'outil de mesure de plus connu et utilisé en France est le score ÉPICES de l'Assurance maladie (Evaluation de la Précarité et des Inégalités de santé dans les Centres d'Examens de Santé).

Plusieurs enquêtés *ont dû* [interprétation par connotation] être retirés à leurs parents par les services sociaux et placés chez d'autres membres de leur famille, en foyer ou dans d'autres familles. [...] Le parcours de François, un homme de 42 ans rencontré à Grenoble, *illustre* [typification] ces difficultés. [Résumé de paroles dans les deux phrases qui suivent] Après avoir été placé chez sa grand-mère suite à une décision de justice, il *s'est retrouvé* [interprétation par connotation] à la rue avant ses 18 ans à cause de ce qu'il appelle un « problème familial ». Il a été ensuite poursuivi par les autorités en tant que déserteur. Après son service militaire, il a continué à vivre dans la rue, jusqu'à ce qu'il s'installe en couple et résume ainsi son parcours : « En fait, j'ai commencé ma vie dans la rue ».

Pour autant, François *n'a pas réussi* [interprétation par connotation] à stabiliser sa situation sur le long terme. Des années après, suite à une dépression, il perd son emploi, devient alcoolique et sa compagne le quitte [interprétation par narrativisation]. Il vit alors dans sa voiture mais est arrêté au volant en état d'ébriété et retourne dans la rue. Aujourd'hui, il a retrouvé un logement grâce à un héritage légué par sa mère. *L'exemple de François montre* [typification] que, chez ceux qui ont toujours connu la précarité, *l'accumulation de handicaps rencontrés dès l'enfance fragilise sur le long terme* [généralisation]. *Un rien* [interprétation par connotation] suffit alors pour que la situation se dégrade, tant au niveau professionnel qu'au niveau relationnel ou de la santé (BRACONNIER ; MAYER, 2013, chap. 2).

Dans cet extrait, le témoignage de François n'apparaît pas en tant quel, sauf dans une bribe, qui infirme d'ailleurs les interprétations des chercheur.e.s : « j'ai commencé ma vie dans la rue », affirme-t-il, ce qui constitue plutôt une évaluation constructive, au rebours du lexique de la chute et du bas (« s'est retrouvé », « se dégrade ») employé par les chercheur.e.s. La parole de François est littéralement absente et il s'en trouve donc destitué ; la vie de François est mise en récit et en interprétation par les chercheur.e.s qui la placent dans un schéma typique construit à partir de leur savoir et de leurs décisions subjectives.

La destitution interprétative apparaît donc ici comme une méthode d'analyse en sciences sociales et il arrive même qu'elle soit explicitement présentée comme une méthodologie. C'est par exemple le cas chez Marc Glady qui propose la notion d'« offre de sens du chercheur » pour permettre aux enquêté.e.s d'élaborer leur parcours biographique : « Les “offres de sens” (GLADY, 2008) proposées par E (l'enquêteur) sont centrales dans la dynamique interlocutoire et dans le travail de dégagement du sujet. Nous avons montré qu'elles correspondent formellement à des interprétations, qui [...] portent sur le sens latent de la parole de I. Elles introduisent un décalage qui, s'il est reconnu par I comme pertinent, ouvre à un travail d'élaboration » (GLADY, 2014, en ligne). « Des interprétations qui portent sur le sens latent de la parole de I » : on ne peut mieux décrire le remplacement du sens que l'interviewé pourrait donner à sa parole par celui que

l'enquêteur lui impose. Dans les extraits d'enquête donnés par Marc Glady, on trouve des réactions d'assentiment de la part des enquêté.e.s :

E : Mais ce que j'entends entre le début de ce que tu m'as raconté et la fin, c'est-à-dire entre le début de ton parcours de recherche d'emploi et aujourd'hui, c'est que tu t'es complètement décentré dans la posture [...].

I : Ah oui c'est vrai ! Oui, oui, je suis bien... Ah non mais c'était... Ben oui. Oui, oui, oui. Mais euh... Ah oui j'avais... alors au début j'avais du mal à tenir ce discours, j'aurais été incapable de tenir ce discours [...] ben oui, ben c'est un truc qui est venu petit à petit. Bien sûr ! C'est sûr hein. Euh... c'est sûr. (GLADY, 2014, en ligne).

Marc Glady relève ces termes d'assentiment en les soulignant et les décrit comme « la reconnaissance de la pertinence de l'offre de sens » (GLADY, 2014, en ligne). Je les décrirais plutôt comme l'imposition à l'autre du sens de sa propre existence à partir d'une position de domination épistémique proche d'une certaine violence épistémique.

4 L'ÉNONCIATION VENTRILOQUE

Cette imposition prend une forme plus radicale et plus explicite dans ce que j'appelle l'énonciation ventriloque. On sait qu'un ventriloque est un illusionniste qui fait parler une marionnette en effaçant les manifestations corporelles de sa propre profération : il parle littéralement à la place de cette marionnette qu'il manipule entièrement. Dans ma perspective, l'énonciation ventriloque consiste en la production d'énoncés par un.e locuteurice au nom d'un.e autre locuteurice, sans l'information ni le consentement de ce.tte dernier.e, à des fins, ou des effets d'exercice du pouvoir, de minorisation ou d'invisibilisation. Elle diffère de la destitution interprétative en qu'elle produit des éléments langagiers repérables matériellement et non une simple interprétation. L'énonciation ventriloque diffère de la délégation de parole spécifique du porte-parolat par le consentement, et des formes de discours et de représentation de l'autre en discours habituellement étudiées par les analystes du discours par l'unicité énonciative (parler à la place de l'autre, ce n'est pas rapporter ses paroles). Par ailleurs l'énonciation ventriloque est un phénomène énonciatif qui se manifeste dans une situation domination mais contribue aussi à construire cette situation en avançant une prétention au savoir sur l'autre à propos de lui-même. Je distinguerais trois formes empiriques d'énonciation ventriloque, la vicariance énonciative, la traduction et l'encadrement discursif.

4.1 La vicariance énonciative

Il y a vicariance énonciative, c'est-à-dire remplacement d'une énonciation par une autre, quand les trois conditions suivantes sont réunies : une position asymétrique de domination, ce que les études argumentatives appellent un « procès d'intention » (c'est-à-dire l'entrée du.e dans une logique intentionnelle et subjective qu'on peut aussi appeler procès d'interprétation) et une dimension énonciative dans la production d'un message, repérable par des marques locutoires. Peuvent s'y ajouter des généralisations ou des marques de parémie, qui dotent les énoncés d'une dimension universalisantes propre à la conception de la vérité du dominant.e pratiquant l'énonciation ventriloque.

Dans un billet de blog consacré à l'affaire du burkini qui a constitué un événement discursif important en août 2016 en France, Caroline Fourest (2016) produit toutes les marques de l'énonciation ventriloque : elle se décrit comme « Essayiste, journaliste, éditorialiste, scénariste et réalisatrice engagée en faveur de l'égalité et de la laïcité et des droits de l'Homme », ce qui construit une position de domination explicite, elle entre dans le mécanisme du procès d'intention et produit des énoncés attribués aux porteuses de burkini :

Dans tous les cas, qu'on soit pour ou contre l'interdiction, rien ne justifie de sombrer dans l'excès consistant à faciliter *cette propagande* [procès d'intention] — en se solidarissant avec ces signes régressifs et sexistes, comme s'il s'agissait d'objets sacrés ou de piliers de l'Islam. Toute personne un tantinet féministe ou simplement inquiet du radicalisme *se sentirait mal à l'aise à l'idée de se baigner à côté d'une femme ou d'un groupe de femmes en burkini* [procès d'interprétation].

Porter ce maillot intégriste sur la plage *revient à dire aux autres* [énoncés produits] qu'ils sont indécents ou que leur semi-nudité vous obsède. Fatigant. Quand on va à la mer, c'est pour se détendre, pas pour se prendre les problèmes psychologiques ou les convictions idéologiques des autres en pleine figure. *Si quelqu'un est si mal à l'aise avec son corps* [procès d'interprétation] et croit en la pudeur, il peut tout simplement éviter de se baigner en public et choisir des espaces plus pudiques... Comme une piscine privée ou sa baignoire (FOUREST, 2016, en ligne).

Sur le même thème du vêtement des femmes musulmanes en France, mais dans un autre contexte historique, la philosophe Elisabeth Badinter produit également une énonciation ventriloque dans un bref texte de 2009 resté célèbre, « Adresse à celles qui portent

volontairement la burqa »¹⁰. Présentée comme « femme de lettres, philosophe, féministe et femme d'affaires française » sur sa page Wikipédia comme dans les dictionnaires et encyclopédies où son nom figure, elle fait littéralement parler les porteuses de burqa : « Dans une démocratie moderne, où l'on tente d'instaurer transparence et égalité des sexes, *vous nous signifiez* [énoncé produit] brutalement que tout ceci n'est pas votre affaire, que les relations avec les autres ne vous concernent pas et que nos combats ne sont pas les vôtres. »

4.2 La traduction

Le stéréotype du traducteur traître (« *traduttore traditore* », dit l'adage italien) est bien connu et s'active particulièrement en contexte de domination. Si la traduction suppose en général deux textes ou discours, un texte source et un texte cible, il arrive cependant qu'il n'y ait qu'une énonciation unique, dans le cas où des témoignages oraux non archivés sont traduits à l'écrit ; le traducteur.trice parle alors à la place de l'autre. C'est le cas par exemple des traductions des témoignages des anciens esclaves africains de l'océan indien entre 1850 et 1930 qui font l'objet d'un article d'Edward Alpers et Matthew Hopper, « Parler en son nom ? » (ALPERS ; HOPPER, 2008). On trouve dans les archives britanniques de nombreux récits en 1^{ère} personne qui révèlent des « couches de médiation » : recueillis par des officiers britanniques, à partir de traductions d'interprètes, ils alternent significativement les première et troisième personne, montrant que la parole de l'esclave est régulièrement relayée par celle de l'interprète. Les auteurs donnent plusieurs exemples, dont le récit de Yusuf (les passages à la première personne sont signalés en italique) :

Jusef a slave of Mohammad bin Juma an Arab living at Sur Mkirimmitani [probably a neighborhood within Sur] has been his slave for two years, he comes from near Bagamoyo, he arrived at Sur three years ago being brought there by Abdullah to whom he was a slave and who sold him to his present master, he was a free man on the coast of Africa, he was kidnapped by Abdullah at Simboranga [a mouth of the Rufiji River] put into a Dhow with many others, *we left the coast*, kept right out to sea, and did not sight any land till *we arrived at Ras al Hadd*, *we were landed at Shehr* [Ras Sherh] close to Khor Joramah [Jarama] in the dhow's boats, walked to Sur and were sold there, *we left the coast* in June on 1st of Ramasan strong monsoon. *I have run* away from my master and come for protection because his master took him into a boat fishing, giving

¹⁰ BADINTER, Elisabeth. Adresse à celles qui portent volontairement la burqa. In : *Le Nouvel observateur*. 09/07/2009, (2331).

him nothing for his work, when he asks for anything his master beats him, he has no marks of ill treatment about him (ALPERS ; HOPPER, 2008, p. 809).

La voix des dominés constitue un problème méthodologique et éthique pour les historiens, qui posent en cela une question éminemment discursive. L'un d'entre eux, Ehud Toledano, a mené dans son ouvrage *As if silent and absent* (TOLEDANO, 2007) un travail important sur les techniques de « redécouverte des voix » ou les processus de « reconstruction d'expérience ». Ces propositions, que je ne peux détailler ici faute de place, constituent des contributions possibles à une théorisation de la parole des vulnérables en analyse du discours.

4.3 L'encadrement discursif

Enfin, la parole des dominé.e.s peut être suffisamment « encadrée » pour ne plus leur appartenir. C'est ce qu'explique Yagos Koliopanos dans son travail sur les récits de prostitué.e.s (KOLIOPANOS, 2013), proposant la notion d'encadrement discursif, définie comme ensemble de procédés qui contrôlent la production de discours des prostitué.e.s mises en situation de domination. Yagos Koliopanos mentionne des procédés comme la mystification, l'expurgation, la censure, parrainage, écriture à quatre mains, attributions autoriales. Les objectifs de l'encadrement discursif sont de « surveiller » et d'« embellir » : l'écriture des prostitué.e.s est alors accompagnée par des journalistes, des écrivain.e.s ou des éditeuses, transformant les prostitué.e.s en locutrices subalternes.

CONCLUSION

Parler à la place de ceux qui sont opprimé.e.s, c'est accomplir un triple geste : s'approprier leur point de vue subjectif, les destituer de leur possibilité de s'interpréter elleux-mêmes et produire des signes de domination voire d'oppression. L'interaction verbale asymétrique, qu'elle ait lieu dans les contextes de l'aide sociale ou de la recherche, nécessite de la réflexivité et une interrogation politique. Ni les professionnel.le.s de l'aide sociale ni les chercheur.e.s ne sont habitué.e.s à se voir comme des dominant.e.s ; l'aide sociale et la recherche ne sont pas considérées sous l'angle hiérarchique du paternalisme ; le discours d'analyse scientifique n'est jamais interrogé à partir de la position épistémique du sujet supposé savoir. Et pourtant, professionnel.le.s de l'aide sociale et chercheur.e.s participent d'une domination

systemique. Il semble donc nécessaire que leur travail intègre cette dimension politique et que leurs positions subjectives soient dites et mises en jeu dans leur activité sociale ou scientifique. Pour ce faire, l'analyse du discours n'est-elle pas la discipline idéale ?

Recebido em: maio de 2017
Aprovado em: junho de 2017
marie-anne.paveau@libertysurf.fr

REFERENCES

- ALPERS, Edward A. ; HOPPER, Matthew S. Parler en son nom ? Comprendre les témoignages d'esclaves africains originaires de l'océan Indien (1850-1930). In: *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. Éditions de l'EHESS, 2008. p. 799-828.
- BOURDIEU, Pierre. Le mouvement des chômeurs. Un miracle social. In : *Contre-feux. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion ultra-libérale*. Paris : Liber-Raisons d'agir, 1998, p. 102-104.
- BRACONNIER, Céline ; MAYER, Nonna (Dir.) *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*. Paris : Presses de Sciences Po, 2015.
- BRUNETEAUX, Patrick. *Les mondes rêvés de Georges. Fabrications identitaires et alternatives à la domination*. Rennes : PUR, 2016.
- BRUNETEAUX, Patrick ; TERROLLE, Daniel. *L'arrière-cour de la mondialisation. Ethnographie des paupérisés*. Paris : Éditions du Croquant, 2010.
- CASTEL, Robert. Les marginaux dans l'histoire. In : PAUGAM, S. (Dir.), *L'exclusion. L'état des savoirs*. Paris : La Découverte, 1996. p. 32-41.
- CHAMPAGNE, Patrick. *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*. Paris : Éditions de Minuit, 1990.
- CONEIN, Bernard. La position de porte-parole dans la Révolution française. In : CONEIN, B. et al. (Dir.). *Matérialités discursives*. Lille : Presses universitaires de Lille, 1981. p. 153-164.
- FOUREST, Caroline. À propos du burkini et du grotesque . In : *Huffington Post*. 16/08/2016, [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.huffingtonpost.fr/caroline-fourest/interdiction-burkini-plage_b_11539556.html>. Consulté le 17 août 2016.
- GAILLE, Marie ; LAUGIER, Sandra. Grammaires de la vulnérabilité. In : *Raison publique* [site]. 2011, (14). Disponible à l'adresse : <<http://www.raison-publique.fr/article435.html>>. Consulté le 12 mars 2016.

GARRAU, Marie. Regards croisés sur la vulnérabilité. “Anthropologie conjonctive” et épistémologie du dialogue. In : *Tracés. Revue de Sciences humaines*. 2013, (13), [en ligne]. Disponible à l'adresse : <<http://traces.revues.org/5731>>. Consulté le 12 juil. 2016.

GENARD Jean-Louis. Une réflexion sur l'anthropologie de la fragilité, de la vulnérabilité et de la souffrance. In : PERILLEUX, Thomas ; CULTIAUX, John (Dir.). *Destins politiques de la souffrance*. Paris : ERES, 2009. p. 27-45.

GLADY, Marc. Destination(s) de la connaissance dans l'entretien de recherche : l'inégale appropriation des offres de sens. In : *Langage et Société*, 2008, (123), p. 53-72.

GLADY, Marc. Les marqueurs de dégagement dans les entretiens de recherche à caractère autobiographique. In : *Semen*. 2014, (37), [en ligne]. Disponible à l'adresse : <<http://semen.revues.org/10176>>. Consulté le 12 juil. 2016.

GUILHAUMOU, Jacques. *L'avènement des porte-parole de la république (1789-1792)*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 1998.

GUILHAUMOU, Jacques. Un récit construit ensemble. Analyse de discours. In : MESINI, Béatrice ; PELEN, Jean-Noël ; GUILHAUMOU, Jacques. *Résistances à l'exclusion*. Récits de soi et du monde. Marseille : Publications de l'université de Provence, 2004. p. 269- 302.

GAULMYN, Marie-Madeleine (de). Citation et manipulation : manipulations des citations par le texte et du lecteur par les citations ». In : *L'argumentation*. Lyon : PUL, 1981, p. 139-151.

KOLIOPANOS, Yagos. Surveiller et “embellir” : les écrits des prostitué.e.s et des travailleur.se.s du sexe à l'aune de l'encadrement discursif. In : *Between*. Revista dell'Associazione italiana di teoria e storia comparata della letteratura, 2013, vol. 3, (5), p. 1-22. Disponible à l'adresse : <<http://ojs.unica.it/index.php/between/article/download/1394/1565>>. Consulté le 12 juil. 2016.

MARCOCCIA, Michel. *Le rôle de porte-parole dans le discours politique*. Analyse socio-pragmatique. Thèse (Doctorat en sciences du langage). Université Lyon 2, Lyon, 1994.

MESINI, Béatrice ; PELEN, Jean-Noël ; GUILHAUMOU, Jacques. *Résistances à l'exclusion*. Récits de soi et du monde. Marseille : Publications de l'université de Provence, 2004.

PAVEAU, Marie-Anne. *Langage et morale*. Une éthique des vertus discursives. Limoges : Lambert-Lucas, 2013.

PAYET, Jean-Paul. L'enquête sociologique et les acteurs faibles. In : *SociologieS*. 2011, [en ligne]. Disponible à l'adresse : <<http://sociologies.revues.org/index3629.html>>. Consulté le 9 juil. 2016.

PAYET, Jean-Paul ; GIULIANI, Frédérique ; LAFORGUE, Denis (Dir.). *La voix des acteurs faibles*. De l'indignité à la reconnaissance. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008.

PULCINELLI-ORLANDI, E. *Les formes du silence*. Dans le mouvement du sens. Paris : Éditions des Cendres, 1996 [1994].

RABATEL, Alain. Les enjeux des postures énonciatives et de leur utilisation en didactique. In : *Éducation et didactique*. 2007, vol. 1 (2), p. 89-116. Disponible à l'adresse : <<http://educationdidactique.revues.org/162>>. Consulté le 12 mars 2016.

SCOTT, John. *Weapons of the Weak. Everyday Forms of Peasant Resistance*. New Haven : Yale University Press, 1985.

SLAMEUSES - Les slameuses des programmes de prévention familles. 2008, [en ligne]. *Des mots fracassants*. « Vulnérable, vous dites ! Qui de nous, intervenante ou parent pauvre, ne l'est pas ? ». Disponible à l'adresse : <www.rocfm.org/files/des-mots-fracassants.pdf>. Consulté le 9 sept. 2016.

SPIVAK, Gayatri Chakravorty. *Les subalternes peuvent-elles parler ?*. Traduction de Jérôme Vidal. Paris : Editions Amsterdam, 2009.

THOMAS, Hélène. Le miracle des sans. Formes, ressorts et effets de la visibilisation de la cause des sans citoyenneté. In : DESMONS, Eric (Dir.). *Figures de la citoyenneté*. Paris : L'Harmattan, 2006. p. 141-176.

THOMAS, Hélène. Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. De l'usage et de la traduction de notions éponges en sciences de l'homme et de la vie. In : *Recueil Alexandries*. Collections Esquisses. 2008, (13), [en ligne]. Disponible à l'adresse : <<http://www.reseau-terra.eu/article697.html>>. Consulté le 6 juil. 2016.

THOMAS, Hélène. *La vulnérabilité*. La démocratie contre les pauvres. Paris : Éditions du Croquant, 2010.

TOLEDANO, Ehud R. *As if silent and absent: Bonds of enslavement in the Islamic Middle East*. New Haven : Yale University Press, 2007. p. 34-35.

TOURETTE-TURGIS, Catherine ; THIEVENAZ, Joris. La reconnaissance du pouvoir d'agir des sujets vulnérables : un enjeu pour les sciences sociales. In : *Le sujet dans la cité* 3. 2012, (2), p. 139-151.

TURBIDE, Olivier ; VINCENT, Diane ; LAFOREST, Marty. The circulation of discourse: The case of deprecating remarks on trash radio. In : *Discourse Studies*. 2010, vol. 12, (6), p. 785-801.

TURE, Kwame ; HAMILTON, Charles V. *Black Power*. The Politics of Liberation. New York : Vintage Books ; Random House, 1992 [1967].